

CHAQUE JOUR :

Remontée de l'information

Collecte de données factuelles précises (cf. exemple page suivante) au sein de l'appareil d'État, via des correspondants (cf. *infra*)

Suivi et documentation par l'équipe administrative

UNE FOIS PAR SEMAINE :

Actualisation de cinq « tableaux de bord »

Le suivi statistique des procédures :

- perquisitions administratives ;
- dissolution d'associations et de groupements
- assignations à résidence ;

Les suites judiciaires :

- interpellations ;
- GAV ;

Les recours :

- saisines du défenseur des droits ;
- recours administratifs

Les suites administratives :

- saisies d'armes ;
- alimentation et structuration du renseignement

Le suivi par la presse :

- données contradictoires publiées ;

UNE FOIS PAR SEMAINE :

Publication web de données statistiques

Sur le site internet AN :

- données de volumes sur les procédures et leurs suites ;
- idem sur les recours

Communication d'une synthèse sur l'ensemble des données collectées.

TOUTES LES 3 SEMAINES :

Communication à la Commission